



Beaugency, le 10 décembre 2013

Chère Madame, cher Monsieur,

Votre fils, fille, est inscrit cette année en seconde Baccalauréat professionnel ASSP. Ce diplôme s'obtient en grande partie par contrôle Continu en Cours de Formation (CCF), tout au long des années de formation. Afin de favoriser la réussite à son examen, nous tenons à vous rappeler les points suivants :

➤ Votre fils, fille, doit respecter les convocations aux épreuves de CCF toute l'année, **toute absence non justifiée par un document officiel (certificat médical) entraînera la non validation de l'examen.**

➤ Votre fils, fille, **doit impérativement avoir réalisé 6 semaines de période de formation en milieu professionnel** (stage) durant la second baccalauréat professionnel, avant le 05 juillet 2014. **En cas de semaines manquantes à cette date, son examen pourra ne pas être validé.**

➤ La deuxième PFMP fait l'objet d'une évaluation (EP1 : Techniques de service à l'utilisateur) comptant pour la certification intermédiaire « BEP ASSP ». Nous vous donnons les dates de stage dès maintenant pour permettre à votre fils, fille de rechercher au plus vite un (ou des) lieu(x) de stage, ces derniers étant très sollicités :

- du 02 décembre au 20 décembre 2013
- du 02 juin au 20 juin 2014

➤ En Prévention Santé et Environnement, votre fils, fille, **devra réaliser une épreuve CCF écrite durant le second semestre de l'année , cette note compte pour l'obtention de la certification intermédiaire (coefficient 1).**

➤ En Mathématiques / Sciences physiques, votre fils, fille, **devra réaliser une épreuve CCF écrite durant le second semestre de l'année , cette note compte pour l'obtention de la certification intermédiaire (coefficient 4).**

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Mme DOS SANTOS, professeur.